




sobriété
ÉNERGÉTIQUE
DE VINCENNES



CE DOCUMENT ÉVOLUTIF
RECENSE LES MESURES
D'URGENCE PRISES
À VINCENNES POUR
L'HIVER 2022-2023 ET
CERTAINES ACTIONS À
PLUS LONG TERME.

ELLES SONT COMPLÉTÉES
PAR LES ENGAGEMENTS
DÉJÀ PRIS PAR LA VILLE
DANS LE CADRE DU
PACTE ÉCO-CITOYEN
2022-2027,
CONSULTABLE SUR
VINCENNES.FR.

La France aborde cet hiver 2022-2023 avec pour la première fois le risque d'une pénurie électrique ou en approvisionnement de gaz et, avec lui, l'obligation de tendre vers plus de sobriété énergétique.

Cette nécessaire sobriété, désormais d'actualité, n'est pas pour autant une nouveauté à Vincennes : différentes actions sont déjà mises en œuvre depuis des années dans notre ville. C'est dans cet esprit que, dès 1999, nous avons créé l'agence locale Montreuil Vincennes Énergie, dans le but d'agir en matière d'économies d'énergie, de rénovation et de transition énergétique. C'est aussi dans ce sens qu'en 2008, nous avons été la première commune du Val-de-Marne à élaborer un agenda 21, et, 14 ans plus tard, un Pacte citoyen local voté à l'unanimité en juin dernier.

De ces plans écoresponsables sont nés de nombreuses actions concrètes visant à réduire nos consommations d'énergies et d'économiser les fluides, qui nous ont déjà permis de tendre vers une plus grande sobriété énergétique. Pour poursuivre cette quête, dans le cadre d'un plan d'urgence pour cet hiver, nous travaillons plus particulièrement sur **DIFFÉRENTS AXES** : le suivi de la température et la réduction des plages annuelles et journalières de chauffage de nos bâtiments, la réduction de l'éclairage nocturne et de nos consommations d'eau et la rationalisation de l'utilisation des équipements publics.

SOBRIÉTÉ N'EST PAS POUR AUTANT AUSTÉRITÉ et nous devons faire preuve d'agilité. Pour suivre ce programme, un comité de pilotage spécifique se réunit chaque semaine afin d'adapter les décisions prises en fonction des températures et de la météo, au plus près des réalités. Cette méthode raisonnée nous permettra d'atteindre un objectif simple : réduire notre consommation d'énergie, dans les deux prochaines années, en nous basant sur l'année de référence 2019. Cette action repose aussi sur la bonne compréhension des enjeux et de la part que chaque habitant peut y prendre.

C'EST UNE QUESTION DE RESPONSABILITÉ, ET, POUR CHACUN, DE CIVISME, tant dans les circonstances internationales difficiles que nous connaissons, qu'à moyen terme, au regard de nos engagements face au dérèglement climatique.

CE PLAN a été élaboré dans la concertation et reste un document évolutif, qui portera une attention particulière à chaque public concerné par ces mesures, et notamment les plus jeunes.

Charlotte Libert-Albanel
Maire de Vincennes
Conseillère régionale d'Île-de-France



POUR DES BÂTIMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIE

- **Réglage de la température dans les locaux communaux** (bâtiments administratifs, culturels, écoles...) en journée à **19°C**, et à **20°C dans les crèches**, et baisse des températures la nuit
- Réglage de la température dans les **équipements sportifs à 17°C**
- **Baisse graduelle d'1 à 2°C de la température au centre aquatique**
Le Dôme, réduction des plages horaires de chauffage, rationalisation des horaires d'ouverture de certains espaces (spa...). Réalisation d'études de modélisation pour identifier le meilleur ratio consommation d'énergie / températures eau et air / hygrométrie.
- **Modification de la période de chauffe dans les bâtiments municipaux** : démarrage plus tardif, arrêt plus précoce ; diminution des plages quotidiennes de chauffage, adaptation au plus près des plages réelles d'utilisation des locaux
- **Suppression de l'eau chaude dans la plupart des sanitaires** et des équipements (sauf crèches, maternelles, nécessité impérieuse pour les douches)

PARMI LES ACTIONS DÉJÀ MENÉES

Installation depuis les années 2000 de systèmes de Gestion technique centralisée dans les bâtiments municipaux, permettant de piloter les installations de chauffage à distance et de manière adaptée grâce à des sondes.

Réalisation en 2022 d'un audit complet de la gestion technique des bâtiments, campagne de calorifugeage (isolation pour éviter les déperditions de chaleur) des réseaux de chauffage ; réalisation des audits permettant de répondre aux objectifs du « décret tertiaire », qui impose une réduction des consommations énergétiques progressive pour les bâtiments tertiaires avec une **économie de 60% d'énergie finale à l'horizon 2050**.



POUR DES ANIMATIONS ÉNERGÉTIQUEMENT PLUS SOBRES

- **Regroupement des stages sportifs et activités** dans un nombre restreint d'équipements afin de couper le chauffage dans d'autres
- **Rassemblement en nombre minimal de site des accueils de loisirs** pendant les vacances hivernales
- **Limitation de l'utilisation des salles à grand volume de l'hôtel de ville** nécessitant le plus de chauffage
- **Remplacement de la patinoire de Noël** par une installation plus sobre



POUR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC OPTIMISÉ

- **Poursuite de la transition de l'éclairage public** en technologie Led initiée depuis 2015
- **Poursuite des tests de mise en place de détecteurs de présence**, comme actuellement rue Victor Basch ; mise en place d'éclairage avec détection dans les squares ouverts
- **Ajustement des temps d'éclairage dans le parc municipal des sports** ; programmation de travaux de rénovation de cet éclairage
- En lien avec les commerçants qui en assurent l'installation, **diminution des créneaux d'allumage des illuminations de Noël en centre-ville**. Poursuite de l'adaptation en Leds des motifs installés par la Ville dans les quartiers.

Lancement en 2015 d'un plan de rénovation de l'éclairage public visant à réduire sa consommation et qui a déjà permis de passer **50 % du parc en Leds** ; adaptation de la puissance des éclairages en fonction de la hiérarchie des voies communales et **baisse de la puissance de 30 % la nuit entre 23h et 5h du matin** sur les nouveaux luminaires installés ; **diminution en 2022 du temps d'éclairage de 4 %**.



POUR UNE CONSOMMATION D'EAU RAISONNÉE

- **Installation de sondes** au pied des jeunes arbres et dans les bandes plantées afin de calibrer l'arrosage suivant les besoins hydriques
- **Extension de la gestion technique centralisée** à l'arrosage automatique.
- **Poursuite et développement de la réutilisation d'eaux :** eaux grises du Dôme, cuves enterrées pour le lavage des rues, mise en place de récupération d'eaux pluviales dans les jardins pour l'arrosage des plantes...
- **Diminution du rythme de lavage des rues** dans l'ensemble de la ville
- **Modification des douches au Centre aquatique Le Dôme :** suppression des modèles à robinetterie qui ne s'arrêtent pas automatiquement

PARMI LES ACTIONS DÉJÀ MENÉES

Réutilisation d'eau pour le lavage des rues, tests de diminution du rythme de lavage durant l'été 2022, plantation d'essences moins exigeantes en eau...



POUR LA MOBILISATION DE TOUS

- **Poursuite de la verbalisation du non-respect des horaires d'extinction** des vitrines et enseignes des commerces
- **Sanction des chauffages extérieurs et du maintien ouvert des portes des commerces** lorsque le système de chauffage est en route
- **Encouragement de chacune et chacun** à agir dans cet esprit de sobriété à son domicile mais également en qualité d'usager des équipements municipaux
- **Sensibilisation des citoyens**, notamment avec la publication régulière de conseils utiles dans *Vincennes info* et les médias numériques municipaux
- **Mise en place d'un stand** dédié à la sensibilisation sur les marchés

POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

- **Comité de pilotage et comité technique hebdomadaires**, afin d'adapter les mesures en cours aux besoins et de veiller au respect de la feuille de route
- **Rappel des bons gestes au quotidien au travail et des consignes de sobriété numérique au sein de l'administration**, coupure automatique des ordinateurs et imprimantes
- **Nomination d'un référent sobriété** dans chaque bâtiment municipal

Formations à l'éco-conduite et remplacement progressif du parc de véhicules thermiques par des véhicules électriques ; mise à disposition de vélos et vélos-cargos pour les déplacements dans la ville

**CE DOCUMENT EST ÉVOLUTIF.
VOUS POUVEZ CONTINUER À DONNER
VOS IDÉES POUR CONTRIBUER AU
PLAN SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE VINCENNES
SUR [JEPARTICIPE.VINCENNES.FR](https://jeparticipe.vincennes.fr).**